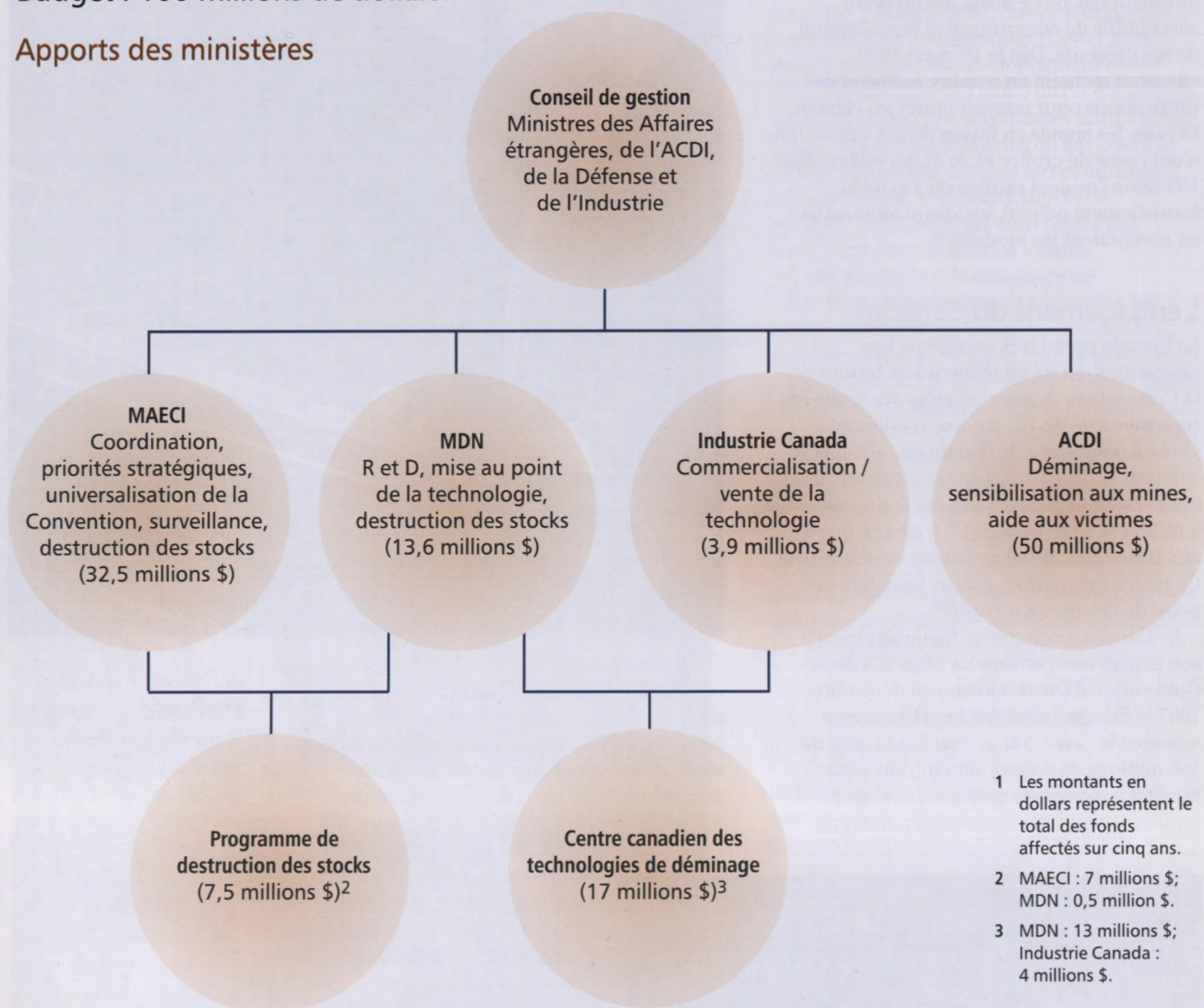


Fonds canadien contre les mines terrestres

Budget : 100 millions de dollars¹

Apports des ministères



Le MAECI a été désigné ministre responsable des initiatives axées sur l'universalisation de la Convention, d'initiatives antimines locales visant à promouvoir et renforcer les appuis à la Convention, de mesures de coordination internationale et de la formulation des politiques, d'activités de surveillance pour assurer le respect de la Convention et de campagnes en vue d'informer le public canadien au sujet des mines terrestres. Le MAECI collabore également avec le MDN à un programme destiné à aider d'autres pays à détruire leurs stocks de mines.

L'ACDI détient pour sa part le rôle directeur dans les domaines du déminage, de la sensibilisation aux mines et de l'aide aux victimes. Son action vise à favoriser la réconciliation et la reconstruction dans les pays touchés par les mines, de même que la reprise des activités de développement durable à l'issue des conflits qui les ont secoués. L'ACDI s'emploie à renforcer les capacités des institutions qui jouent un rôle critique, par le truchement d'ONG canadiennes, du secteur privé et d'organisations multilatérales, y compris les Nations Unies, le Comité international de la Croix-